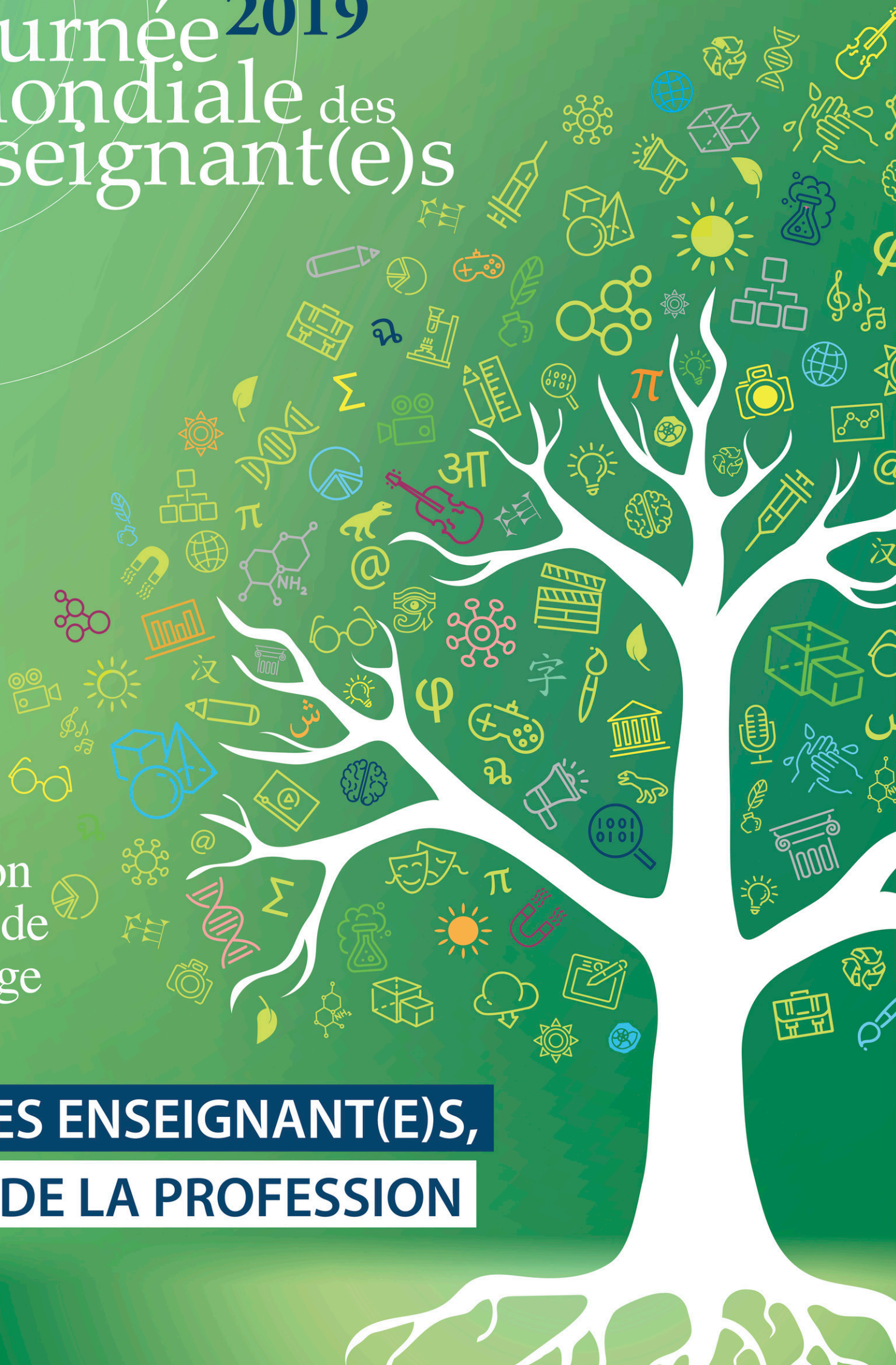


5^{oct} Journée 2019 mondiale des enseignant(e)s

Mois de la
sensibilisation
aux troubles de
l'apprentissage

**LES JEUNES ENSEIGNANT(E)S,
L'AVENIR DE LA PROFESSION**





LES JEUNES ENSEIGNANT(E)S : L'AVENIR DE LA PROFESSION

Alors que les enseignants étaient autrefois des professionnels en qui l'on avait confiance et qui étaient hautement respectés, ils servent trop facilement aujourd'hui de boucs émissaires pour les échecs du système éducatif. De manière plus générale, les familles ne soutiennent plus automatiquement l'autorité des enseignants sur leurs élèves en classe. Les enseignants et le personnel éducatif peuvent subir des intimidations de la part de leurs élèves et des membres de leurs familles.

Avec des pourcentages élevés d'enseignants qui devraient partir à la retraite dans les dix prochaines années, l'un des principaux problèmes est que les jeunes candidats à la profession ne sont pas assez nombreux pour les remplacer. Pour

de grand nombre de jeunes candidats potentiels âgés de moins de 30 ans, le monde du travail est maintenant très différent. Auparavant, les jeunes diplômés n'avaient pas vraiment de doutes sur l'enseignement comme premier choix de carrière. Aujourd'hui, ils sont moins convaincus, car ils voient leurs amis et collègues attirés par des emplois mieux payés dans des secteurs plus lucratifs chez eux et à l'étranger.

Matière à réflexion

Quels types d'incitations pourraient aider à attirer les jeunes talents les plus qualifiés et motivés dans l'enseignement? Quels types de relations contractuelles, de rémunération et de récompenses les candidats qualifiés recherchent-ils, et comment les politiques existantes

répondent-elles à leurs ambitions et attentes en termes de développement de carrière? Comment pouvons-nous attirer les hommes dans les disciplines dominées par les femmes, telles que l'éducation préscolaire?

La protection des conditions d'emploi et de travail décentes est à la base de tout mécanisme. Il est important d'associer les syndicats d'enseignants et les gouvernements au dialogue social, afin de protéger les conditions de travail et les droits des jeunes



enseignants et de faire en sorte que les pouvoirs publics comprennent ce dont ils ont besoin et comment ils peuvent être soutenus. Peut-être plus important encore: il faut offrir aux jeunes enseignants des occasions régulières de participer à la prise de décision, que ce soit au niveau de leur école ou au-delà, pour les aider à acquérir le sentiment que leur contribution est valorisée.

Source : UNESCO

Le 5 octobre, c'est la **Journée mondiale des enseignantes et des enseignants.**

J'enseigne pour un monde meilleur

æfo

Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens

www.aefo.on.ca



**Collège Saint-Alexandre
de la Gatineau**

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MIXTE

À la **GRANDEUR** de tes **AMBITIONS!**

En cette **journée mondiale des enseignant(e)s**, le Collège Saint-Alexandre tient à souligner le travail exceptionnel réalisé par son personnel enseignant.

Un grand merci pour leur dévouement et leur engagement auprès des élèves.

2425, rue Saint-Louis, Gatineau

Téléphone : 819 561-3812

www.college-stalexandre.qc.ca

L'avenir de la profession

DE L'URGENCE DE SOUTENIR NOS JEUNES ENSEIGNANTS

L'enseignement est une belle profession. Pourtant, environ 25% des enseignants l'abandonnent après cinq ans d'exercice. Dans le contexte actuel de pénurie du personnel enseignant, il y a urgence d'agir pour mettre fin à cette désertion et assurer la relève dans les écoles.

La précarité de l'emploi, la charge de travail considérable, les conditions salariales, le manque de ressources, la surreprésentation de classes hétérogènes formées d'élèves avec des difficultés d'apprentissage et des problèmes de comportement font fuir les jeunes enseignants. « L'amélioration des conditions d'exercices est certainement la voie à suivre pour contribuer à l'intégration

et la rétention du personnel enseignant », explique Suzanne Tremblay, présidente du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais.

Du temps et de l'argent

Les enseignants expérimentés manquent cruellement de temps pour soutenir les jeunes enseignants, car la plupart n'ont pas accès à des libérations dans leur tâche éducative. Suzanne Tremblay précise : « Chez les jeunes enseignants et les plus expérimentés, la lourdeur de la tâche est réelle. Ainsi, il faut l'alléger de façon significative pour encourager le mentorat. »

Le personnel enseignant déjà en place représente une ressource

précieuse pour soutenir les nouveaux enseignants lorsqu'ils plongent dans la réalité du quotidien en milieu scolaire. « L'injection de sommes substantielles pour la suppléance et le temps de libération en tâche éducative est essentielle au succès d'un programme d'insertion professionnelle », renchérit Mme Tremblay.

Motiver les troupes

Un programme d'insertion professionnelle qui permet aux nouveaux enseignants de s'accomplir contribuera à leur donner envie de poursuivre dans la profession. Afin de respecter leur autonomie professionnelle, il serait souhaitable que les jeunes diplômés puissent choisir les formations qui

conviennent le mieux à leur réalité et leurs besoins.

« En ce moment, on prescrit des formations qui ne sont pas significatives et qui n'aident en rien les nouveaux professeurs dans leur quotidien. De plus, certaines formations ont pour objectif d'imposer de nouvelles approches pédagogiques, ce qui va à l'encontre de l'autonomie professionnelle », dit Suzanne Tremblay.

S'inscrivant dans sa volonté de valoriser la profession d'enseignant, le gouvernement travaille actuellement sur un projet de cadre de référence sur l'insertion professionnelle en enseignement. Pour en assurer la réussite, le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais souhaite que la mise en place de diverses mesures de soutien soit respectueuse de l'autonomie professionnelle des professeurs et qu'ils puissent y prendre part sur une base volontaire.

Les enseignantes et enseignants sont des personnes enthousiastes, disponibles et dévouées auprès des élèves de l'Outaouais. Le syndicat de l'enseignement de l'Outaouais tient à souligner la journée mondiale des enseignantes et enseignants

**MERCI POUR VOTRE
IMPLICATION EN ÉDUCATION**



Merci!



Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais
Notre force: nos membres!



Cégep de l'Outaouais

ENSEIGNER POUR UN MONDE MEILLEUR



En cette Journée mondiale des enseignantes et des enseignants, le Cégep de l'Outaouais souligne la contribution essentielle de son personnel enseignant à l'éducation à la citoyenneté et au développement social, culturel et économique de sa région.

En partenariat avec les personnels

de soutien et professionnel, le personnel professoral « enseigne pour un monde meilleur » dans un milieu soutenant l'engagement et la collaboration. Les apprentissages et les réussites des étudiantes et étudiants et des finissantes et finissants du Cégep en témoignent éloquemment.

Que ce soit au primaire, secondaire, collégial ou universitaire, le dévouement et le travail au quotidien des enseignantes et enseignants passent trop souvent inaperçus. Dans le cadre de la manifestation mondiale pour le climat du 27 septembre

dernier, c'est toute la population qui a pu observer l'importance du savoir vivre ensemble, de la politique, de la science de l'environnement et de la mobilisation.

Bref, de l'éducation pour un monde meilleur!



Journée mondiale
des enseignantes et des enseignants

**Chez nous, elles
et ils sont 500
à partager cette
même passion!**



Le 5 octobre, c'est la journée mondiale des enseignantes et enseignants. Une journée qui vient souligner la gratitude, la compréhension et l'appréciation que nous avons envers la contribution vitale de notre personnel enseignant dans nos écoles.

Notre commission scolaire prospère en grande partie grâce au rôle central que jouent les enseignantes et les enseignants dans le développement de chacun de nos élèves.

Ce 5 octobre (ou n'importe quand), prenez le temps de les remercier.

equipe.westernquebec.ca

October 5th is World Teachers' Day. World Teachers' Day highlights the awareness, understanding and appreciation we believe regarding the vital contribution that teachers make in our schools and our communities.

Our school board flourishes in large part because of the central role our teachers make to the development of all of our students.

On October 5th (or any other day), please take the time to thank them.

peoplemake.westernquebec.ca

LES MYTHES DE LA PROFESSION

La Fédération autonome de l'enseignement s'est livrée à un exercice intéressant : départager les mythes de la réalité concernant la profession d'enseignant. Vous serez peut-être surpris d'apprendre que...

MYTHE #1: « L'enseignement, c'est une vocation ! »

FAUX. Le concept de vocation fait référence à un don de soi volontaire et bénévole, à un sentiment intrinsèque qui incline une personne à se dévouer corps et âme à une tâche, à une mission. La notion de vocation renvoie à des fonctions autrefois dévolues aux femmes par l'Église. L'enseignement n'est pas une vocation, mais une profession exigeante exercée par des travailleuses et travailleurs qualifiés, qui ont des convictions, des aspirations et une vie personnelle.

MYTHE #2: Les profs font de gros salaires.

FAUX. En début de carrière, l'enseignante ou enseignant aura un salaire de quelque 40 000\$, et ce, après avoir consacré quatre ans à des études universitaires. Par ailleurs, en raison du sous-financement chronique des écoles publiques, les enseignantes et enseignants assument trop souvent personnellement l'achat de matériel de travail ou de livre, de fournitures, de décorations ou encore des gâteries qui agrémentent leur classe. Enfin, après 10 ans d'ancienneté, le

personnel enseignant du Québec a un salaire de 58 643\$ alors que la moyenne canadienne est de 71 482\$.

MYTHE #3: Les profs ont 2 mois de vacances.

FAUX. Le principe de vacances et de jours chômés payés n'existe pas pour les enseignantes et enseignants, puisqu'ils sont inclus dans leur rémunération. La rémunération et la prestation de travail sont donc établies sur la base des 200 jours du calendrier scolaire. De plus, les semaines de travail sont plus intensives que dans d'autres secteurs d'emploi. Les enseignantes et enseignants mettent régulièrement à contribution leurs soirées, leurs fins de semaine et divers congés, selon les préparations, les réunions, les évaluations et les corrections auxquelles ils doivent s'adonner.

MYTHE #4: Le syndicat est là pour protéger les incompetents.

FAUX. Le syndicat a l'obligation morale et légale de fournir une défense pleine et entière à tous ses membres. Par contre, il revient à l'employeur de faire la démonstration qu'un membre du personnel ne



répond pas à ses critères d'embauche, à ses attentes ou qu'il n'a pas les compétences requises pour effectuer la tâche lui étant confiée. Ce n'est pas la responsabilité d'un syndicat d'évaluer les aptitudes et la compétence de ses membres, mais bien celle de l'employeur qui les recrute.

MYTHE #6: Les journées pédagogiques sont des congés pour les profs.

FAUX. Les commissions scolaires et les directions d'école ont pris l'habitude de meubler de plus en plus ces journées. Convoqués à toutes sortes de rencontres ou de formations obligatoires, les enseignantes et enseignants se voient retirer peu à peu le temps et les disponibilités nécessaires aux tâches pédagogiques et administratives. Les journées pédagogiques deviennent donc trop souvent un élément de plus qui vient alourdir leur tâche au

lieu de leur laisser le temps nécessaire au suivi de leurs élèves. Bien que les élèves soient en congé lors des journées pédagogiques, il s'agit d'une journée de travail pour le personnel enseignant.

MYTHE #7: « On vous paye un voyage chaque année ! »

FAUX! Toute activité, quelle que soit sa nature, engendre une surcharge de travail, puisque l'enseignante ou enseignant doit s'occuper de tous les aspects de planification et d'organisation d'une activité. En cas d'absence, il devra en plus préparer du matériel pédagogique pour la personne remplaçante (travaux en classe, devoirs, etc.). Conséquemment, cela implique de la correction ou du rattrapage à son retour. Elles sont loin d'être une récompense ou une source de reconnaissance pour les enseignantes et enseignants.

94,5
unique
FM



FEU
VERT

DU LUNDI AU JEUDI
6 H À 9 H

MICHEL
PICARD



DU LUNDI AU JEUDI
15 H À 17 H 30

DANS LE
VESTIAIRE

AVEC
NICOLAS
ST-PIERRE
et ses
collaborateurs



Diffuseur transphono
officiel des Sénateurs

DU LUNDI AU JEUDI
17 H 30 À 19 H



COMMENT DÉTECTER UN TDAH

L'Association québécoise des troubles d'apprentissage (AQETA) est un organisme sans but lucratif qui offre des ressources aux personnes atteintes d'un trouble d'apprentissage ou d'un trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH).

La Mission de l'AQETA Outaouais : sensibiliser, soutenir et accroître la compréhension des défis de la vie quotidienne des personnes présentant des manifestations d'un ou de plusieurs troubles d'apprentissage et/ou du TDAH et de leur famille, en vue de renforcer leur inclusion et leur pleine participation sociale.

Paul Morin, directeur général de l'AQETA, explique quels sont les symptômes ou les indices qui peuvent permettre aux professionnels de détecter un TDAH.

« Le diagnostic est posé par le neuropsychologue », dit M. Morin. « Par contre, le personnel spécialisé dans les écoles peut très rapidement détecter le TDAH chez un enfant à l'aide de quelques indices. »

Chez le bambin

« C'est difficile de dépister le TDAH chez le nourrisson », indique M. Morin. « Mais, c'est un enfant qui pleure beaucoup. Ça se précise vers l'âge préscolaire, entre 3 et 5 ans. L'enfant est hyper excité, a du mal à s'asseoir, à écouter une histoire. »

Le jeune enfant avec un TDAH peut également agir impulsivement. « Il peut traverser la rue en courant sans



regarder, avoir des accès de colère, faire des crises. »

Chez l'enfant d'âge scolaire

Les symptômes chez l'enfant qui présente un trouble de l'apprentissage sans hyperactivité seront plus subtils et, par conséquent, plus difficiles à détecter.

« Contrairement à l'enfant avec un TDAH, celui qui présente un autre trouble de l'apprentissage n'est souvent découvert que plus tard, vers la deuxième ou troisième année. C'est un enfant qui ne dérange pas les autres, qui est plutôt dans sa bulle, mais il a énormément de difficulté à apprendre. Pour des devoirs qui durent environ une demi-heure, il lui

en faut parfois une heure et demi », précise le directeur général de l'AQETA.

Chez l'enfant qui présente un TDAH, les symptômes sont plus évidents. « L'enfant se lève en classe, est impatient. Lorsqu'une question est posée, il crie la réponse, il coupe la parole. Il est distrait par les autres élèves et a une attention de courte durée, » explique M. Morin.

À l'adolescence et à l'âge adulte

L'adolescent atteint d'un TDAH a une piètre estime de soi, souvent à cause de ses mauvais résultats scolaires. Il a de la difficulté à accepter l'autorité, a de la difficulté à retenir sa colère.

Comme le rappelle M. Morin, « Le TDAH dure toute la vie. Comme adulte, il y a donc beaucoup de conséquences. L'adulte atteint d'un TDAH se sent agité, est instable à plusieurs niveaux : il a de la difficulté au travail, une mauvaise gestion de son temps, de ses finances, il a la mèche courte. Il entreprend différents projets mais est incapable de les finir. Cela occasionne parfois des problèmes conjugaux, voire même des divorces. »

Pour plus de renseignements sur l'AQETA Outaouais, consultez le site de l'organisme au www.aqetaoutaouais.com



Clinique d'orthophonie
Jacynthe Desgagné

Troubles du langage • Troubles d'apprentissage
Autisme • Voix • Bégaiement
Dyslexie • Dysorthographe

Enfants, adolescents et adultes
Évaluation, traitement et consultation

460, boul. Gréber, suite 200, Gatineau, J8T 6C7
819 243-3109 orthophonie.cjd@gmail.com

PUBLIÉ PAR LE QUOTIDIEN

leDroit

47, rue Clarence, bureau 222
Ottawa (ON) K1N 9K1
613-562-0111

Directrice des ventes cahiers spéciaux :
Sylvie Charette

Coordonnatrice au contenu :
Marie-France Labelle

Rédacteurs :
Vincent Cournoyer, Jean-Marc Dufresne,
Nancy Therrien

Représentants :
Lise Landry

Conception graphique :
Patrick Dignard

Impression :
TC. Imprimeries Transcontinental



QU'EST-CE QUE LE TDAH

Le Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) est un trouble neurobiologique : c'est à dire qu'il affecte le fonctionnement du cerveau. La personne atteinte d'un TDAH a de la difficulté à se concentrer et à être attentif sur une longue période. Cependant, il est nécessaire de rappeler que ce trouble n'a aucun effet sur l'intelligence.

Selon le *Manuel diagnostique et statistique (DSM-V)*, le TDAH est séparé en trois sous-types : prédominance inattentive, prédominance hyperactive/impulsive et le type combiné ou mixte.

Selon les données du *Canadian ADHD Resource Alliance (CADDRA)*, un organisme indépendant sans but lucratif de ressources pour les professionnels de la santé et les chercheurs ayant un intérêt pour le TDAH, le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité est le plus commun des troubles diagnostiqués chez les enfants. Il touche de 3% à 9% des enfants d'âge scolaire au Canada et le ratio serait de 9 garçons pour une fille pour ce qui est du type mixte et de 2 garçons pour une fille pour ce qui est du type inattentif.

Quelques moyens pour aider les personnes atteintes d'un TDAH

Chez l'enfant, explique Paul Morin, directeur général de l'Association québécoise des

troubles d'apprentissage (AQETA), le personnel spécialisé dans les écoles peut découvrir rapidement le TDAH. « Dans ce cas, la direction de l'école, les enseignants, les spécialistes et les parents mettent en place ce qu'on appelle un plan d'intervention. L'élève pourra jouir de certains accommodements, par exemple être assis à l'avant, près du professeur, pour ne pas être trop distrait par les autres élèves. »



À l'école secondaire, d'autres moyens pourront être mis à la disposition de l'élève, afin d'améliorer ses résultats scolaires. « Par exemple, l'élève pourra avoir une plus longue période pour remplir ses examens » illustre M. Morin.

PISTES D'INTERVENTION

- Souligner les moments d'attention par un renforçateur (récompense).
- Utiliser des pictogrammes pour illustrer la matière enseignée.
- Alternier les périodes de travail et les périodes d'activités permettant de bouger.
- Permettre des pauses pour relaxer dans un environnement calme.
- Multiplier les encouragements.
- Récompenser la bonne conduite.

5 oct. 2019 JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

Merci aux quelque 1800 enseignantes et enseignants des écoles catholiques du Centre-Est qui par leur dévouement et passion contribuent quotidiennement à la réussite et à l'épanouissement de chaque élève.

Parce que tu prends le temps de

m'écouter

m'encourager

m'accompagner

m'aider

et surtout parce que tu crois en moi

Merci!



LE CEPEO TIENT À SOULIGNER LE TRAVAIL EXCEPTIONNEL DE TOUTES SES ENSEIGNANTES ET DE TOUS SES ENSEIGNANTS!

LE 5 OCTOBRE, JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS



DES ÉCOLES QUI VOUS RESSEMBLENT UN CONSEIL QUI VOUS RASSEMBLE

